

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 3 avril 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	26	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25
Contre : 00
Abstention : 00

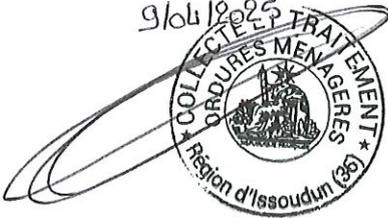
Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE
D'ISSOUDUN

Le : 8/04/2025

Et

Publication ou notification du :

9/04/2025



L'an 2025 le 3 avril à 18 h 30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 20 mars 2025

Présents : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, CIRRE Marie-Line, HERVET Maryse, LEPRAT Monique, LOTH Christelle, MALLET Armelle, MERIOT Nathalie, MM : CHABANCE Fabrice, GONNET Arnaud, GONTHIER Gilles, JOLY Sylvain, LAUVERGEAT Patrice, LEGNIER François, MAURICEAU Christophe, MNICH Pascal, NORMAND Franck, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, RENAUDAT Fabrice, VILLALDEA-AVILA Rafaël

Suppléants : M. HERAULT Michel à Mme LAZACH-SIRET Colette, Mme LAINEZ Sylvie à M. ETIENNE Jean Claude, Mme LE GRANDIC Patricia à M. LE GRANDIC Frédéric, M. METIVIER Philippe à M. CHABENAT Jean-Michel, Mme SAUGET Nicole à M. LABLANCHE Francis

Excusé : M. BONNET Michel

Absents : M. AUDEBERT Éric, M. BODIN Olivier, M. TAILLANDIER Michel

A été nommé secrétaire : M. GONNET Arnaud

030425_02 : Compte administratif 2024

Présentation :

Considérant le vote préalable du compte de gestion,

Considérant qu'aux termes de l'article L.2121-14 du CGCT : Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote

Considérant que cet article est applicable au SICTOM de Champagne Berrichonne, il est proposé de désigner le 1^{er} Vice-Président comme président de séance pour le vote du compte administratif.

Présentation du résultat 2024 :

BUDGET PRICIPAL			DEPENSES		RECETTES	
2024	FONCTIONNEMENT	(A)	5 168 933,02 €	(G)	5 720 461,81	551 528,79
	INVESTISSEMENT	(B)	620 325,80	(H)	1 104 102,97	483 777,17
					+	
REPORT	FONCTIONNEMENT	(C)	0,00	(I)	658 348,29	658 348,29
	INVESTISSEMENT	(D)	0,00	(J)	169 514,55	169 514,55
			=		=	
	TOTAL	A+B+C+D	5 789 258,82	G+H+I+J	7 652 427,62	
RESTES A REALISER 2024 A REPORTER EN 2025	FONCTIONNEMENT	(E)	0,00	(K)	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	(F)	701 688,00	(L)	0,00	
	TOTAL DES RAR	E+F	701 688,00	K+L	0,00	-701 688,00
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	A+C+E	5 168 933,02	G+I+K	6 378 810,10	1 209 877,08
	INVESTISSEMENT	B+D+F	1 322 013,80	H+J+L	1 273 617,52	-48 396,28
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	6 490 946,82	G+H+I+J+K+ L	7 652 427,62	
				2023	2024	
				749 559,50	1 161 480,80	

L'annexe Budget vert est présentée

Après avoir entendu l'exposé, M. le Président quitte la salle pour permettre le vote du compte administratif 2024

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Décide d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2024 et constate les résultats de clôture suivants :

- Résultat de clôture fonctionnement : 551 528.79€
- Résultat de clôture investissement : 483 777.17€
- Résultat global : 1 035 305.96€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 8/04/2025

Le Président



Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud

